

Société civile de Placement Immobilier à capital variable de type « SCPI d'entreprise » - Souscription ouverte au public le 22 juillet 2015 régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, les articles L. 214-24 et suivants et R. 214-130 et suivants du Code monétaire et financier, et par tous les textes subséquents. Capital social initial : 1 000 000 € / Capital social statuaire : 48 000 000 €. Siège social : 12, rue Médéric - 75017 PARIS - Tél : 01 70 08 08 00 - RCS PARIS N° B 810 135 632 - Objet : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier d'entreprise.

MODALITÉS PRATIQUES DE RÉDACTION DU PRÉSENT BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1° Pour les mineurs et les incapables :

- pour les mineurs : remplir le formulaire au nom du mineur, le faire signer par le père, la mère ou le tuteur.
- pour les incapables majeurs : remplir le formulaire au nom de l'incapable, le faire signer par le tuteur ou le curateur ; joindre une copie du document ou de la décision nommant la tutelle ou la curatelle.

2° Pour les usufruitiers et nus propriétaires :

- établir un formulaire pour l'usufruitier et un formulaire pour le nu-propriétaire ; les deux formulaires doivent être adressés conjointement à la Société de gestion, voir bulletin spécifique.

3° Pour les indivisions :

- établir un formulaire au nom de l'indivision, le faire signer par le mandataire de l'indivision valablement autorisé ou, à défaut de mandataire, par chaque membre de l'indivision.
- établir en annexe un état recensant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses complètes et régimes fiscaux de tous les indivisaires.

4° Pour les personnes morales :

- le présent formulaire n'est pas adapté. Merci de compléter le bulletin de souscription dédié aux personnes morales.

5° Pour les souscripteurs mariés sous le régime de la communauté :

- en cas de réemploi de fonds propres, les parts seront investies au nom du souscripteur et sortent de leur communauté.

N.B. : Nous vous rappelons que la société de gestion, dans le cadre de la gestion du patrimoine immobilier de la SCPI, pourra être amenée à remplir les déclarations relatives à l'impôt sur les plus-values immobilières, les signer et payer l'impôt ⁽¹⁾ qui en découle pour le compte de tous les associés, conformément à la doctrine administrative BOI-RFPI-PVI-30-20 n°90.

⁽¹⁾ hormis pour les personnes soumises à l'IS ou l'IR dans les catégories Bénéfices Industriels et Commerciaux ou Bénéfices Agricoles Réels.

MODALITÉS RELATIVES A LA SOUSCRIPTION

- **Date d'ouverture** : 22 juillet 2015
- **Capital variable**
- **Montant du capital social statuaire** : 48 000 000 euros
- **Montant de la première souscription publique** : 47 000 000 euros divisés en 58 750 parts nouvelles à émettre de 800 euros de valeur nominale.
- **Prix de souscription net de tous autres frais (en euros) :**

Valeur nominale	800
Prime d'émission	200
Prix de souscription	1 000
dont commission de souscription	114
(11% HT soit 11.4 % TTC - au taux de la TVA actuellement en vigueur)	

- **Prix de retrait** : si les demandes sont compensées, le prix de retrait applicable est égal au prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription
 - **Minimum de souscription** : 1 part
 - **Dépositaire** : CACEIS BANK FRANCE
 - **Modalités de règlement** :
 - L'intégralité du prix de souscription des parts (valeur nominale + prime d'émission) doit être réglée lors de la souscription.
 - Le bulletin de souscription devra être adressé, dûment rempli, à : Sicavonline - Le Village 5 - 50 place de l'Ellipse - 92800 PUTEAUX LA DÉFENSE.
 - En cas de règlement par virement, il sera effectué sur le compte domicilié à la Caisse d'Epargne Rhône Alpes suivant, en précisant le nom et le prénom du souscripteur :
IBAN FR76 1382 5002 0008 0094 2842 606 BIC CEPARFP382
 - **Jouissance des parts** : les parts portent jouissance pour les souscripteurs à compter du premier jour du quatrième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.
 - **Responsabilité à l'égard des tiers** : la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital de la société.
 - **Fiscalité** : en vertu de la Convention fiscale franco-allemande du 21 juillet 1959, les revenus locatifs perçus par la SCPI Eurovalys ainsi que les plus-values de cession des biens réalisées sont imposables en Allemagne. L'impôt est supporté par les associés, au prorata des droits et de la jouissance de leurs parts. Afin d'éviter une double imposition et en application de ladite convention internationale, les revenus locatifs de source allemande sont exonérés d'impôt sur le revenu en France. L'exonération est réalisée par la soumission à l'impôt sur le revenu mais sous octroi d'un crédit d'impôt égal à l'impôt français afférent à ces revenus.
- Pour simplifier l'établissement de la déclaration de revenus, ADVENIS INVESTMENT MANAGERS adressera à chaque associé, et en temps utiles, une notice reprenant les informations figurant sur le bordereau de déclaration fiscale et permettant de déclarer ce crédit d'impôt.**
- **US Person** : aucune souscription de parts de Eurovalys ne pourra être réalisée par une US person telle que définie par les autorités américaines des marchés financiers.

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, il est précisé que la communication des informations personnelles qui figurent dans ce document est volontaire et est effectuée dans le seul intérêt du Client, lequel accepte qu'elles fassent l'objet d'un traitement informatique. Le Client peut avoir accès à tout moment à ces informations et les rectifier. Il peut s'opposer à leur utilisation notamment à des fins de prospection. Le Client pourra exercer son droit d'accès, d'opposition et de rectification de ses données nominatives sur demande écrite auprès de notre « Correspondant Informatique et Libertés » au siège social d'ADVENIS INVESTMENT MANAGERS – 12, rue Médéric 75017 Paris ou par courriel cil@advenis.com

Fait à _____ le ____/____/____ En 3 exemplaires, dont un est resté en ma (notre) possession.

Signature(s), précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »* :

En cas de souscription par une personne mariée sous le régime de la communauté quelle qu'elle soit, le conjoint doit signer le bulletin.

Société civile de Placement Immobilier à capital variable de type « SCPI d'entreprise » - Souscription ouverte au public le 22 juillet 2015 régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, les articles L. 214-24 et suivants et R. 214-130 et suivants du Code monétaire et financier, et par tous les textes subséquents. Capital social initial : 1 000 000 € / Capital social statuaire : 48 000 000 €. Siège social : 12, rue Médéric - 75017 PARIS - Tél : 01 70 08 08 00 - RCS PARIS N° B 810 135 632 - Objet : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier d'entreprise.

TYPE DE SOUSCRIPTION		☐ Pleine propriété ☐ Indivision	
ETAT CIVIL	SOUSCRIPTEUR ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Indivision	CO-SOUSCRIPTEUR ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle	
	MERCİ DE RENSEIGNER TOUTES LES INFORMATIONS		
	Nom de famille	Nom de famille	
	Nom de jeune fille	Nom de jeune fille	
	Prénoms	Prénoms	
	Né(e) le	Né(e) le	
	Né(e) à	Né(e) à	
	Départ. / Pays	Départ. / Pays	
	Nationalité	Nationalité	
	Etat civil ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve)	Etat civil ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve)	
Régime matrimonial ☐ Com. réd. aux acquets (sans contrat) ☐ Com. universelle ☐ Participation aux acquets ☐ Séparation de biens ☐ Communauté de meubles & acquets	Régime matrimonial ☐ Com. réd. aux acquets (sans contrat) ☐ Com. universelle ☐ Participation aux acquets ☐ Séparation de biens ☐ Communauté de meubles & acquets		
Profession	Profession		
N° de téléphone	N° de téléphone		
Mail	Mail		
☐ Je demande à être convoqué aux assemblées générales par voie électronique.			
Adresse			
Code postal Ville Pays			
Adresse fiscale			
Code postal Ville Pays			

SOUSCRIPTION
• Je (nous) reconnais(sons) avoir pris connaissance et accepter l'ensemble des dispositions et déclarations contenues dans la note d'information et les statuts qui m'(nous) ont été remis préalablement à ma (notre) souscription, ainsi que les conditions d'émission des parts et les conditions générales d'utilisation des données personnelles telles que décrites au verso du présent bulletin de souscription. Je (nous) déclare(ons) souscrire parts de la SCPI EUROVALYS pour la somme globale de euros (parts x 1 000 €). • J'(nous) ai(avons) bien noté que ma (notre) souscription ne sera prise en compte qu'à réception du règlement total, soit par chèque, soit par virement sur le compte bancaire de la SCPI EUROVALYS auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, virement attesté par relevé de compte. • Le relevé d'identité bancaire complet (format SEPA) est disponible au verso du présent bulletin. • Je (nous) suis (somm) informé(es) du fait que la SCPI ne garantit pas la revente des parts.

REVENUS
☐ Merci d'indiquer vos coordonnées bancaires. Revenus à créditer sur le compte libellé à mon/notre nom (joindre impérativement un RIB) : BIC IBAN

REGLEMENT
Je règle cette souscription au moyen de ☐ Fonds Communs ☐ Fonds propres (voir au verso les modalités pratiques paragraphe 5) ☐ Au comptant, soit euros ☐ Recours à l'emprunt Organisme prêteur Montant du prêt euros ☒ Le règlement se fait ☐ Par chèque à l'ordre de la SCPI EUROVALYS ☐ Par virement sur le compte de la SCPI EUROVALYS (voir IBAN au verso)

- Je (nous) accepte (acceptons) également que le présent bulletin de souscription soit transmis à ADVENIS INVESTMENT MANAGERS par l'intermédiaire de Sicavonline.
- J'ai (nous avons) bien noté que le distributeur est la société Sicavonline S.A. au capital de 1 285 068 euros – RCS Nanterre N° 423 973 494 Siège social : Le Village 5 - 50 place de l'Ellipse - 92800 PUTEAUX LA DÉFENSE, et que la société ADVENIS Gestion Privée est le sous-distributeur.

Fait à le En 3 exemplaires, dont un est resté en ma (notre) possession. Signature(s), précédée(s) de la mention « bon pour une souscription de "n" parts »* (le nombre de parts doit figurer en toutes lettres) : Je déclare être résident fiscal français. En cas de souscription par une personne mariée sous le régime de la communauté quelle qu'elle soit, le conjoint doit signer le bulletin.

DOCUMENTS JOINTS : ☐ Un chèque ☐ R.I.B. ☐ CNI ☐ Passeport

NB : les souscripteurs devront joindre au présent bulletin de souscription la copie d'une pièce d'identité en cours de validité, comportant leur signature conforme à celle apposée sur ce document, un justificatif de domicile de moins de trois mois, ainsi que l'original du récépissé de démarchage.

Conformément à l'article 422-196 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la note d'information a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 13 juillet 2015. La note d'information prévue par l'article L. 412-1 du Code Monétaire et Financier a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI N° 15-16 en date du 3 juillet 2015.

Préalablement à la souscription, la note d'information visée par l'AMF, le bulletin de souscription, les statuts, le dernier rapport annuel ainsi que le dernier bulletin trimestriel sont remis au futur associé. La note d'information, les statuts et les bulletins trimestriels sont également consultables sur le site Internet : www.advenis-im.com

A COMPLETER PAR L'INTERMEDIAIRE

Nom / Prénoms du conseiller	Immatriculation Orias
Nom du Cabinet	

Société civile de Placement Immobilier à capital variable de type « SCPI d'entreprise » - Souscription ouverte au public le 22 juillet 2015 régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, les articles L. 214-24 et suivants et R. 214-130 et suivants du Code monétaire et financier, et par tous les textes subséquents. Capital social initial : 1 000 000 € / Capital social statuaire : 48 000 000 €. Siège social : 12, rue Médéric - 75017 PARIS - Tél : 01 70 08 08 00 - RCS PARIS N° B 810 135 632 - Objet : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier d'entreprise.

MODALITÉS PRATIQUES DE RÉDACTION DU PRÉSENT BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1° Pour les mineurs et les incapables :

- pour les mineurs : remplir le formulaire au nom du mineur, le faire signer par le père, la mère ou le tuteur.
- pour les incapables majeurs : remplir le formulaire au nom de l'incapable, le faire signer par le tuteur ou le curateur ; joindre une copie du document ou de la décision nommant la tutelle ou la curatelle.

2° Pour les usufruitiers et nus propriétaires :

- établir un formulaire pour l'usufruitier et un formulaire pour le nu-propriétaire ; les deux formulaires doivent être adressés conjointement à la Société de gestion, voir bulletin spécifique.

3° Pour les indivisions :

- établir un formulaire au nom de l'indivision, le faire signer par le mandataire de l'indivision valablement autorisé ou, à défaut de mandataire, par chaque membre de l'indivision.
- établir en annexe un état recensant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses complètes et régimes fiscaux de tous les indivisaires.

4° Pour les personnes morales :

- le présent formulaire n'est pas adapté. Merci de compléter le bulletin de souscription dédié aux personnes morales.

5° Pour les souscripteurs mariés sous le régime de la communauté :

- en cas de réemploi de fonds propres, les parts seront investies au nom du souscripteur et sortent de leur communauté.

N.B. : Nous vous rappelons que la société de gestion, dans le cadre de la gestion du patrimoine immobilier de la SCPI, pourra être amenée à remplir les déclarations relatives à l'impôt sur les plus-values immobilières, les signer et payer l'impôt ⁽¹⁾ qui en découle pour le compte de tous les associés, conformément à la doctrine administrative BOI-RFPI-PVI-30-20 n°90.

⁽¹⁾ hormis pour les personnes soumises à l'IS ou l'IR dans les catégories Bénéfices Industriels et Commerciaux ou Bénéfices Agricoles Réels.

MODALITÉS RELATIVES A LA SOUSCRIPTION

- **Date d'ouverture** : 22 juillet 2015
- **Capital variable**
- **Montant du capital social statuaire** : 48 000 000 euros
- **Montant de la première souscription publique** : 47 000 000 euros divisés en 58 750 parts nouvelles à émettre de 800 euros de valeur nominale.
- **Prix de souscription net de tous autres frais (en euros) :**

Valeur nominale	800
Prime d'émission	200
Prix de souscription	1 000
dont commission de souscription	114
(11% HT soit 11.4 % TTC - au taux de la TVA actuellement en vigueur)	

- **Prix de retrait** : si les demandes sont compensées, le prix de retrait applicable est égal au prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription
- **Minimum de souscription** : 1 part
- **Dépositaire** : CACEIS BANK FRANCE
- **Modalités de règlement** :
 - L'intégralité du prix de souscription des parts (valeur nominale + prime d'émission) doit être réglée lors de la souscription.
 - Le bulletin de souscription devra être adressé, dûment rempli, à : Sicavonline - Le Village 5 - 50 place de l'Ellipse - 92800 PUTEAUX LA DÉFENSE.
 - En cas de règlement par virement, il sera effectué sur le compte domicilié à la Caisse d'Epargne Rhône Alpes suivant, en précisant le nom et le prénom du souscripteur :
IBAN FR76 1382 5002 0008 0094 2842 606 BIC CEPARFP382
- **Jouissance des parts** : les parts portent jouissance pour les souscripteurs à compter du premier jour du quatrième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.
- **Responsabilité à l'égard des tiers** : la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital de la société.
- **Fiscalité** : en vertu de la Convention fiscale franco-allemande du 21 juillet 1959, les revenus locatifs perçus par la SCPI Eurovalys ainsi que les plus-values de cession des biens réalisées sont imposables en Allemagne. L'impôt est supporté par les associés, au prorata des droits et de la jouissance de leurs parts. Afin d'éviter une double imposition et en application de ladite convention internationale, les revenus locatifs de source allemande sont exonérés d'impôt sur le revenu en France. L'exonération est réalisée par la soumission à l'impôt sur le revenu mais sous octroi d'un crédit d'impôt égal à l'impôt français afférent à ces revenus.
- **Pour simplifier l'établissement de la déclaration de revenus, ADVENIS INVESTMENT MANAGERS adressera à chaque associé, et en temps utiles, une notice reprenant les informations figurant sur le bordereau de déclaration fiscale et permettant de déclarer ce crédit d'impôt.**
- **US Person** : aucune souscription de parts de Eurovalys ne pourra être réalisée par une US person telle que définie par les autorités américaines des marchés financiers.

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, il est précisé que la communication des informations personnelles qui figurent dans ce document est volontaire et est effectuée dans le seul intérêt du Client, lequel accepte qu'elles fassent l'objet d'un traitement informatique. Le Client peut avoir accès à tout moment à ces informations et les rectifier. Il peut s'opposer à leur utilisation notamment à des fins de prospection. Le Client pourra exercer son droit d'accès, d'opposition et de rectification de ses données nominatives sur demande écrite auprès de notre « Correspondant Informatique et Libertés » au siège social d'ADVENIS INVESTMENT MANAGERS – 12, rue Médéric 75017 Paris ou par courriel cil@advenis.com

Fait à _____ le ____/____/____ En 3 exemplaires, dont un est resté en ma (notre) possession.

Signature(s), précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »* :

En cas de souscription par une personne mariée sous le régime de la communauté quelle qu'elle soit, le conjoint doit signer le bulletin.



Fiche de connaissance client - Exemple Client

Ce document a pour objet de recueillir les informations relatives à votre identification, situation patrimoniale, objectifs, horizon d'investissement et origine des fonds en application des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier liés à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces informations sont obligatoires. Ce document vise également à évaluer vos connaissances et expériences en matière de placement afin de s'assurer que vous possédez un niveau d'expérience et de connaissance suffisant pour appréhender le service de réception et transmission d'ordres ou l'instrument financier sur lequel vous souhaitez investir. Si vous ne possédez pas la connaissance ou l'expérience requise ou si vous ne fournissez pas ces informations, Sicavonline n'étant pas en mesure d'évaluer si le produit ou le service d'investissement auquel vous souhaitez souscrire est adapté à votre situation, vous serez alors mis en garde.

Identification Client 1

Civ :	
Nom :	
Nom d'usage :	
Prénom :	
Né(e) le :	
A :	Dpt :
Pays :	
Nationalité :	
Adr. fiscale :	
Code postal :	
Ville :	
Pays :	
Adr. de contact :	
(si différente)	
Code postal :	
Ville :	
Pays :	
Tél. domicile :	
Tél. bureau :	
Email :	
Souscripteur sous protection juridique ?	☐ Oui ☐ Non
Si oui :	☐ Curatelle ☐ Tutelle ☐ Autre :
Etat civil :	☐ Célibataire ☐ Union libre ☐ Veuf(ve)
	☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e)
	☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e)
Rég. matrim. :	☐ Com. réd. aux acquets (sans contrat) ☐ Com. univers.
	☐ Participation aux acquets. ☐ Sépar. de biens
	☐ Com. de meubles & acquets.
Actif :	☐ OUI ☐ NON, indiquez la profession précédente ou ancienne profession si retraité :
Fonct. exercée :	
Secteur :	CSP (1) :
US Person : (2)	☐ OUI ☐ NON
Personne Politiquement Exposée : (3)	☐ OUI ☐ NON

Identification Client 2

Civ :	
Nom :	
Nom d'usage :	
Prénom :	
Né(e) le :	
A :	Dpt :
Pays :	
Nationalité :	
Adr. fiscale :	
Code postal :	
Ville :	
Pays :	
Adr. de contact :	
(si différente)	
Code postal :	
Ville :	
Pays :	
Tél. domicile :	
Tél. bureau :	
Email :	
Souscripteur sous protection juridique ?	☐ Oui ☐ Non
Si oui :	☐ Curatelle ☐ Tutelle ☐ Autre :
Etat civil :	☐ Célibataire ☐ Union libre ☐ Veuf(ve)
	☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e)
	☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e)
Rég. matrim. :	☐ Com. réd. aux acquets (sans contrat) ☐ Com. univers.
	☐ Participation aux acquets. ☐ Sépar. de biens
	☐ Com. de meubles & acquets.
Actif :	☐ OUI ☐ NON, indiquez la profession précédente ou ancienne profession si retraité :
Fonct. exercée :	
Secteur :	CSP (1) :
US Person : (2)	☐ OUI ☐ NON
Personne Politiquement Exposée : (3)	☐ OUI ☐ NON

Votre situation patrimoniale actuelle (avant l'opération) :

Actifs immobiliers (hors SCPI) :		€
Liquidités (Livrets, PEL, CEL, compte à terme, LDD, compte courant) :		€
Actifs financiers (Compte titres, Pea, Assurance vie, contrat de capitalisation, PERP, Madelin, PEE, SCPI) :		€
Actifs Professionnels :		€
Autre (précisez) :		€
- Crédit :		€
=> Estimation globale de votre patrimoine :		€

Fiche de connaissance client - Exemple Client

Revenus annuels nets de votre foyer fiscal et remboursements de crédit :

Revenus nets professionnels (ou pension) annuels :		€
Revenus locatifs annuels :		€
Revenus de valeurs mobilières annuels :		€
Autres revenus (précisez) :		€
= Total revenus annuels nets:		€
Quel est le montant annuels de vos remboursements de crédit ? (tous crédits confondus) :		€

Situation fiscale :

Etes-vous assujetti à l'IR :	☐ Non	☐ Oui, pour un montant de :		€ / an
Etes-vous assujetti à l'ISF :	☐ Non	☐ Oui, pour un montant de :		€ / an

----- Produit souscrit -----

Nom du produit :	SCPI EUROVALYS
Montant de l'investissement prévu :	€

Vos objectifs pour cet investissement :

☐ Transmission patrimoniale	☐ Valorisation de capital	☐ Constitution d'un patrimoine
☐ Recherche de revenus	☐ Optimisation Fiscale	☐ Autre :

Horizon de cet investissement :

☐ Moins de 1 an	☐ 1 à 3 ans	☐ 3 à 5 ans	☐ 5 à 8 ans	☐ Plus de 8 ans
--	------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	--

Connaissance et expérience des marchés financiers :

	Client 1	Client 2
Avez-vous déjà souscrit par le passé à ce type de produits ?	☐ Non ☐ Oui, seul ☐ Oui, avec un conseiller	☐ Non ☐ Oui, seul ☐ Oui, avec un conseiller
Si oui, nombre de souscription		
Si oui, année de la dernière souscription :		
Connaissez-vous ce type de produit et les risques qui y sont liés ?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
L'investissement en parts de SCPI présente-t-il un risque de perte en capital ?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
La revente de parts de SCPI :	☐ est garantie par la société de gestion ☐ dépend de la présence d'acquéreurs	☐ est garantie par la société de gestion ☐ dépend de la présence d'acquéreurs
Les revenus servis par une SCPI sont-ils :	☐ Garantis ☐ Non garantis	☐ Garantis ☐ Non garantis

Catégorisation AMF : vous êtes un (des) clients non professionnel(s) (4).

Fiche de connaissance client - Exemple Client

Origine économique des fonds investis : **Attention : Le compte courant ne peut être considéré comme de l'épargne. Merci de préciser comment le compte courant a été alimenté pour cet investissement.**

☐ Epargne, placements :		€	Nature :		Année :	
Etablissement :						
☐ Revenus, pensions :		€	Nature :		Année :	
☐ Vente immobilière :		€	Nature :		Année :	
☐ Vente d'entreprise, fonds de commerce :		€	Nature :		Année :	
☐ Héritage, donation :		€	Nature :		Année :	
Lien avec le souscripteur :						
☐ Gain aux jeux :		€	Nature :		Année :	
☐ Autre :		€	Nature :		Année :	

Vous reconnaissez que les informations fournies sont exactes à la signature de ce document et que vous avez reçu et pris connaissance de la note d'information, des statuts de la SCPI et le cas échéant, du dernier rapport annuel et du bulletin trimestriel en vigueur. Il est rappelé que les instruments financiers sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse, qu'ils présentent de ce fait un risque de perte en capital. Par ailleurs, le traitement fiscal propre à l'investissement en parts de SCPI dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible de subir des modifications.

Les données personnelles recueillies au sein de ce document ou des documents de la société de gestion sont nécessaires au traitement de votre dossier par Sicavoline, responsable du traitement. Elles pourront être utilisées pour les finalités principales suivantes : gestion et suivi de vos souscriptions, opérations, transmission d'informations, réponse aux obligations légales et réglementaires. Les destinataires de ces données sont les services internes, entités du Groupe, sous distributeurs, fournisseurs, prestataires, sous-traitants de Sicavoline, autorités de tutelle ou professionnelles. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée le 7 août 2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification de vos données personnelles sur demande écrite auprès de Sicavoline, 50 place de l'Ellipse CS50053 92985 La Défense Cedex ou par mail à l'adresse suivante : cil@sicavonline.fr. Le régime de droit d'accès aux données recueillies dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme (article L561-45 du code monétaire et financier) s'exerce auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) à l'adresse suivante : 8 rue Vivienne CS 30223-75083 Paris Cedex 02, site internet: www.cnil.fr. Concernant les traitements ayant pour finalité l'application des mesures de gel des avoirs et des sanctions financières dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, conformément à l'article 8 de la délibération N°2011-180 du 16 juin 2011 de la CNIL, vous disposez d'un droit d'accès à vos données nominatives sur demande écrite auprès de Sicavoline 50 place de l'Ellipse CS50053 92985 La Défense Cedex ou par mail à l'adresse suivante : cil@sicavonline.fr.

Signature(s)*

Fait à		le	/	/	
SIGNATURE SOUSCRIPTEUR	SIGNATURE CO-SOUSCRIPTEUR				

* Si votre signature est différente de celle apposée sur la pièce d'identité transmise, remplir également une attestation de signature

Fiche de connaissance client - Exemple Client

(1) LISTE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES - CSP (SOURCE INSEE) :

11 - Agriculteurs sur petite exploitation	44 - Clergé, religieux	67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel
12 - Agriculteurs sur moyenne exploitation	45 - Profes. interméd. administr. de la fonction publique	68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal
13 - Agriculteurs sur grande exploitation	46 - Profes. interméd. administr. et commerc. des entrepr.	69 - Ouvriers agricoles
21 - Artisans	47 - Techniciens	71 - Anciens agriculteurs exploitants
22 - Commerçants et assimilés	48 - Contremaîtres, agents de maîtrise	72 - Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	52 - Empl. civils et agents de la fonction publique	74 - Anciens cadres
31 - Professions libérales	53 - Policiers et militaires	75 - Anciennes professions intermédiaires
33 - Cadres de la fonction publique	54 - Employés administratifs d'entreprise	77 - Anciens employés
34 - Professeurs, professions scientifiques	55 - Employés de commerce	78 - Anciens ouvriers
35 - Professions de l'inform., des arts et des spectacles	56 - Personnels des services directs aux particuliers	81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	62 - Ouvriers qualifiés de type industriel	83 - Militaires du contingent
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal	84 - Élèves, étudiants
42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	64 - Chauffeurs	85 - Pers. sans activité de - de 60 ans (sauf retraités)
43 - Professions interméd. de la santé et du travail social	65 - Ouvriers qualifiés manutention et transport	86 - Pers. sans activité de + de 60 ans (sauf retraités)

- (2) **US Person** : Personne de nationalité américaine, résident américain ou détenteur d'une green card. Si vous répondez aux critères suivants vous pouvez être considéré(e) comme une US Person : vous êtes détenteur d'un passeport américain, d'une green card, êtes né(e) aux USA, disposez d'une adresse de domicile ou postale aux USA, d'une adresse «in care of» (domicilié chez) ou d'une poste restante («hold mail») comme seule adresse, détenez un numéro de téléphone US, donnez procuration à une personne résident aux USA, réalisez des virements réguliers vers des comptes domiciliés aux USA.
- (3) **Personnes Politiquement Exposées (PPE)** : Sont considérés comme Personne Politiquement Exposée, les clients qui exercent ou ont cessé d'exercer, l'une des fonctions suivantes, en France ou pour le compte d'un autre État : Chef d'État, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne ; Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; Membre d'une cour des comptes ; Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière ; Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité. Y compris les membres directs de leur famille : Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; En ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère. Ou les personnes connues pour leur être étroitement associées : Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec ce client ; Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec ce client. **Si vous êtes dans ce cas, merci de compléter le formulaire dédié, disponible auprès de votre interlocuteur habituel.**
- (4) **Définition catégorisation client non professionnel/ client professionnel** : Conformément à l'article 314-4 du règlement général de l'AMF tous les clients sont classés dans l'une des trois catégories, auxquelles correspondent des niveaux de protection spécifiques : "Contrepartie éligible", "Client professionnel", "Client non professionnel". La catégorie Client non professionnel bénéficiant du niveau de protection le plus élevé, tout client est, lors de l'entrée en relation, classé par défaut dans la catégorie Client non professionnel. Le Client peut cependant demander à être classé Client professionnel. Ce faisant il renonce à une partie de la protection. Pour tout changement de catégorie le Client est invité à contacter Sicavonline qui l'informera de la procédure et des conditions applicables. Sicavonline est libre d'accepter ou de refuser une demande de changement de catégorie.